

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 22

Artikel: Pot-au-feu
Autor: Delorme, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

celles-ci fournissaient les prix et contribuaient à l'entrain du bal qui terminait cette fête de tir unique en son genre.

On fêtait par musique, chansons et collation dûment arrosée la levée élévatrice de la « frête » d'un bâtiment neuf ; on y clouait au point culminant un sapin enjolivé de rubans multicolores. A celui qui se voyait dans l'obligation de bâtir, il n'était pas rare que des voisins dévoués, quelquefois tous ceux d'un hameau, prêtassent gratuitement leur appui précieux et leur aide avec solidarité.

Le temps est passé où l'amoureux allait discrètement placer aussi, auter mai, un sapin vert enjolivé devant la porte de sa bonne-amie préférée. C'était vraiment le Joli Mai embaumé ! et un honneur pour celle qui en était l'objet. C'était renouveler le feu sacré, l'espérance de la vie, les illusions dorées !

Tandis que, dans d'autres cas, une « traine », semée sur le chemin, d'un chalet à un autre, tentait méchamment, de la part de quelque jaloux, à dénoncer des relations empreintes de moins de candeur que de blâme. Il n'y a alors pas à rire, pour tout le monde !... Laissons dire. Attendons patiemment la St-Jean ou la St-Jacques. Nous danserons alors, quand même.

En mai aussi ont lieu les six grandes assemblées souveraines des petits cantons. Et les Ormonts n'ont-ils pas eu parfois les leurs, soit dans le vieux temple paroissial, soit sous les quatre ormeaux de son préau ? Un auteur mentionne qu'il y avait jadis, à Villeneuve, une société dite des *Gueux* qui consistait à faire les fous en un cortège, et que cela se faisait aussi à Berne, à Aarau et à Zoug. En mai encore, dans la partie reculée du Linthal, à l'occasion d'une entrée en fonction ou d'un serment, les citoyens de cet endroit se réunissaient en un immense *cotterg*, où chacun était tenu de s'amener à son tour devant le syndic et de déclarer, sous son serment, tout ce qu'il avait commis d'illicite au cours des douze derniers mois. Un enfant venait-il au monde en mai, on plantait un arbre le jour de sa naissance ou de son anniversaire. Et celui qui a planté, ne fût-ce qu'un arbre fruitier ou forestier, n'a pas eu une vie inutile ! Dans un très ancien temps, avant 1500, aux hommages et aux présents qui leur étaient offerts, les comtes de Gruyère, aussi paternels que les comtes de Savoie, offraient au peuple des banquets, se terminant par une immense coquille ou coraule chorégraphique.

(La fin au prochain numéro.)

(Courrier de Leysin).

Aur.

POT-AU-FEU

Le pot-au-feu est néfaste à beaucoup de tempéraments. (Journ. de médecine).

*Symbolo aimé de la famille,
L'ancestral et blond pot-au-feu
En nocifs microbes fourmille
Et l'on souhaite qu'il soit feu,
Ou, si vous préférez, qu'il meure.
Son parfum dans chaque demeure
S'exhalait, agréable encens,
Depuis l'antiquité latine.
Or, il donne la scarlatine,
Affirment des travaux récents.*

*Et même il suffit qu'on l'écume
Pour constater incontinent
Que la viande unie au légume.
A perdu notre Continent.
Les mixtures qu'on croyait sûres
Font dans nos corps des moisissures !.
Personne jusqu'ici n'avait,
Fidèle à sa vieille marotte
Cru si sournoise la carotte
Ni si perfide le navet.*

*Le bouillon gras qui nous regarde
Pourtant avec de bons gros yeux
N'est qu'un faux ami. Prenez garde
A ses desseins astucieux
Sous des œillades assassines
Se dissimulent les toxines*

*D'où proviennent le choléra
Et la variole, et la peste
Contre lesquels maint docteur peste
Et jamais ne décolera...*

*Quand même, l'honnête potage
Va s'en tirer à son honneur.
N'a-t-on pas, errant davantage,
Traité le vin d'empoisonneur ?
— Si, d'après nos savants apôtres,
Les poisons, les uns par les autres,
Sont détruits, nous tremblons en vain,
Pouvant (le remède est facile)
Du bouillon tuer le bacille
Avec le bacille du vin !*

Hugues Delorme.

**UNE IMPORTANTE JOURNÉE,
LA MISE EN BOUTEILLES**

GRANDE animation devant la fontaine où de nombreuses bouteilles placées dans de grandes corbeilles vont être lavées de façon irréprochable, car il s'agit d'une opération très importante : la mise en bouteilles du doux nectar de nos coteaux vaudois. Deux hommes sont très affairés : les manches retroussées ils travaillent avec ardeur, examinant attentivement, afin qu'il ne reste aucun dépôt dans les bouteilles confiées à leurs soins diligents. Quelques poules indifférentes à ce qui se passe autour d'elles picotent quelques grains de blé devant la remise, pendant qu'un dindon orgueilleux fait la roue en poussant un cri guttural.

Dix heures sonnent à l'horloge du petit village, aussi nos hommes s'empressent-ils de porter en lieux sûrs les innombrables bouteilles toutes pareilles comme contenance et comme forme. Nous avons de l'ouvrage et il s'agit de ne pas perdre de temps, dit l'un d'eux, allons descendons nos corbeilles avec précaution, car il importe de ne rien casser et un faux pas est vite fait !

Ah ! certes, il faut convenir qu'en hiver les abords d'une fontaine ne sont guère agréables, surtout lorsqu'il y a de la glace et qu'un vent âpre, précurseur de neige, souffle en rafale. Aussi, c'est avec figure souriante que l'on pénètre dans la maison de Bacchus et sans être baptisé sybarite, l'homme est heureux de causer quelques instants dans une belle cave en dégustant un verre ou deux.

Que voulez-vous, chacun a ses petites faiblesses ici-bas et il ne faut pas voir du mal où il n'y en a pas. Ainsi s'exprime notre aimable maître de céans, en nous versant le jus divin de nos coteaux. Quelle clarté, quelle finesse de goût et quel arôme délicieux, nous vous félicitons, car vous avez là un vin de choix !

Je suis heureux d'entendre vos appréciations, nous fut-il répondu, car vous savez, pour arriver à un bon résultat, il faut vouer tous ses soins et ne rien négliger ! Aussi je puis vous certifier que du vin pareil est introuvable dans le commerce ! Après avoir entendu des explications claires et précises à ce sujet, nous sommes convaincus de la chose et réitérons nos félicitations à notre amphitryon qui insiste pour que nous prenions encore un verre. Il ne veut pas vous faire de mal, nous dit-il avec malice, et sans trop se faire prier l'homme dans sa faiblesse accepte encore un verre ; heureusement ils sont petits, mais combien plus appréciés !

Le vin réjouit le cœur de l'homme, a dit un philosophe, à condition bien entendu de ne pas en abuser, ce qui ferait l'effet contraire, à tous égards ! Nous sommes convaincus de la chose et le vin nous mettant en appétit, nous acceptons avec plaisir un bon morceau de pain de campagne, oh, combien délicieux, et une succulente tranche de jambon. Comme il est agréable de profiter de cette bonne hospitalité vaudoise et quels jolis moments passés en agréable compagnie ! Etre assis devant un fourneau qui dégage une bonne chaleur, voilà certes qui n'est pas banal dans une cave et avec tout ce confort il est compréhensible qu'on s'y trouve si bien !

Nous ne doutons pas que Brillat-Savarin lui-même aurait apprécié à sa juste valeur deux côtelettes de porc qui mijotaient doucement, avec

des pommes de terre sautées au beurre frais, puis une belle salade à l'huile de noix, voilà le dîner qu'avaient préparé les deux amis.

En procédant ainsi, nous ne perdons pas de temps, nous dit l'un d'eux, car nous comptons mettre aujourd'hui du vin dans 400 bouteilles, il nous faudra donc trois jours pour terminer notre travail. En effet, vous aurez assez à faire, aussi nous ne voulons pas vous empêcher de poursuivre vos occupations. Veuillez prendre note que nous sommes acheteurs de cinquante bouteilles de votre bon vin, stimulant naturel de l'appétit !

Avant de nous retirer, nous contemplons encore cette grande cave où sont alignés de gros vases et qui brillamment éclairée fait reluire le vin comme un rubis dans les nombreuses bouteilles. Au revoir, bon appétit, inutile de recommander cela à nos deux amis qui seront heureux de casser une croûte ! Dehors, la neige commence à tomber et le vent souffle, il fait froid. C'est l'hiver et ses rigueurs !

A. Kr.

**PAR LES VENELLES VALAISANNES**

Une de 1840.

EELLE a plus de quatre-vingts ans. Un vieux foulard gris couvre ses cheveux et se noue sous le menton ; les bouts du foulard tombent parmi les plis de la peau du cou, grise et sale comme le mouchoir.

Un caraco sans couleur, rapiécé de morceaux disparates. Les manches trop longues sont retroussées sur les os saillants du poignet.

Elle marchait sans jamais pouvoir redresser son dos bossu ; pour étayer ses jambes lasses pour que sa tête penchée en avant n'entre pas tout le corps dans la poussière du chemin, elle concentre la moitié de ses forces dans sa main droite qui tient un bâton informe, reste d'une berclure à haricots. Ses pantoufles glissent sur la terre et le bâton fait plus de bruit que les pieds engourdis.

Qui est-elle ? Je ne sais pas, ou très vaguement. Elle n'est pas du pays : c'est une foraine. Elle parle le dialecte du Haut. Un jour, j'ai compris qu'elle avait mal dans son corps ; ses doigts crispés faisaient sur sa poitrine un geste qui rappelait les griffes déchirantes d'un fauve. La vieille branlait la tête, découragée. Je lui dis qu'elle devait aller à l'hôpital et qu'on la soignera bien. Et ce fut comme si j'avais ouvert devant elle les portes de l'enfer !... L'hôpital, les médecins, les sœurs, un vrai lit, une chambre propre, rester immobile et prisonnière !... Non, non ! jamais. Et son bâton se leva entre elle et moi ; elle l'agitait comme on manie un éventail et cela devait dire : « Plutôt geindre et patienter que de perdre ma liberté ! »

Elle tenait à sa liberté de pauvresse. Maintes fois en un jour, on la rencontrait sur les chemins. Parfois, elle portait une hotte dépenaillée aux osiers rares et crissants. La hotte, sur le dos de la vieille, toute chancelante, se dandinait à chaque pas. Il y avait souvent, là-dedans, un peu de bois qu'un scieur ou un menuisier lui donnait ; on bien on ne voyait rien qui dépassait mais on devinait un paquet de papier enveloppant du pain ou quelque autre mangeaille quêtée à une porte généreuse.

Elle mendiait aussi un peu d'argent. Elle revenait régulièrement une fois la semaine, deux fois par hasard. On lui tendait quelques petites pièces ; elle était contente ; elle serrait l'une dans l'autre ses mains noueuses pour remercier, car elle avait comme une vague pudore de ne pas mettre sa droite dans celle du donateur, pour ne pas l'offusquer. Souvent aussi, elle portait sa main à sa bouche et vous envoyait comme un baiser de gratitude.